



J ai déposée un dossier à la banque de france que va t'elle decid

Par **Bella giovani**, le **04/02/2015** à **11:56**

Bonjour,

Je suis nouvelle sur le forum,j ai lu tous les témoignages des personnes qui sont à peu près dans la même situation que moi,

Voila,après un divorce en 2007,avec 3 enfants sur le dos j'ai fait plusieurs crédits à la consommations,et un prêt immobilier, ayant perdu mon emploi,je n'arrive plus à rembourser,j'ai déposer un dossier à la banque de france ,je serais en fin de droit de chômage au mois de mai 2015,si quelqu'un est dans la même situation que moi ,quesque la banque va décidée,que risque t'on .

Merçi pour votre aide

Par **aguesseau**, le **04/02/2015** à **13:28**

bjr,

les bénévoles qui répondent sur ce site, ne disposent pas de boule de cristal permettant de répondre à votre question.

il faut attendre la décision de la commission de surendettement.

cdt